
Concours de Bordeaux : la mise en jury des vins commence aujourd'hui

La 63^{ème} édition du Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine approche à grand pas.

Elle se tiendra le **samedi 4 mai 2019** au Palais des Congrès de Bordeaux Lac. Événement de renommée internationale, le Concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine attire chaque année un millier de professionnels du vin.

> 10 jours de mise en jury

Du 15 au 26 avril, l'équipe du Concours de Bordeaux s'attaque à une **étape capitale** : la mise en jury des vins. En dépendent le **bon déroulement de la dégustation** et la **fiabilité des résultats**. Le processus : répartir les **3 469 échantillons candidats** sur les différentes tables.

Après une **vérification méticuleuse** de chaque échantillon en fonction des données recueillies par le préleveur mandaté par la Chambre d'Agriculture de la Gironde (nom du vin, appellation, millésime et volume présenté), la mise en jury s'organise en **3 étapes** :

- un regroupement par **couleur** : rouge, blanc sec, moelleux, liquoreux, rosé, claret, crémant.
- un recouplement par **appellation** (94 représentées)
- une distinction par **millésime** (les 3 derniers).

Ces **3 critères** permettent une répartition homogène des vins.

L'objectif : créer des tables cohérentes afin de garantir la fiabilité des dégustations et par conséquent du palmarès.

Ainsi, cette année, 200 tables seront constituées pour accueillir près d'un millier de dégustateurs professionnels.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.